

Ville de Trois-Rivières (2022, chapitre XXX)

ANNEXE I

FORMULAIRES DE DÉCLARATION D'UN AVANTAGE REÇU OU ACCEPTÉ

(Article 29)

FORMULAIRE N° 1 — DON, MARQUE D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGE VALANT PLUS DE 100\$

Nom de la ou du membre du Conseil		Sabrina Rey	
Déclaration à la greffière ou au greffier			
Je déclare avoir reçu le don, la marque d'hospitalité ou l'avantage, d'une valeur de plus de 100\$, décrit ci-dessous :			
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Date	
Festival Sursation		11 juin 2022	
3. Description du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage			
2 accès aux loges			
4. Circonstances de la réception du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage			
en tant que conseillère municipale			
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration	
Sabrina Rey		13 juillet 2022	

FORMULAIRE N° 2 — DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGES TOTALISANT PLUS DE 100 \$

Nom du membre du Conseil		Sabrina Rey	
DÉCLARATION AU GREFFIER			
Je déclare avoir reçu, de la même personne, à l'intérieur d'une période de six mois, les dons, les marques d'hospitalité ou les avantages décrits ci-dessous, lesquels totalisent une valeur de plus de 100\$:			
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Période couverte	
Corporation des événements		Du 20 juillet	
3. Description des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages		2022	
2 billets pour vivre nos rêves cirque du soleil			
4. Circonstances de la réception des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages			
en tant que conseillère municipale			
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration	
Sabrina Rey		28 juillet 2022	